

Le Fonds Social Transport et Logistique présente le premier camion adapté pour la formation des personnes à mobilité réduite

Truck 2.0. offre la possibilité aux personnes à mobilité réduite d'exercer en tant que chauffeur poids lourds

Bruxelles, 27 août 2020 – Aujourd'hui, le Fonds Social Transport et Logistique (FSTL) présente le premier camion adapté pour la formation des personnes à mobilité réduite : le Truck 2.0. Les commandes peuvent être adaptées en fonction de la nature du handicap. Ce camion sera mis à disposition des différents partenaires de formations avec lesquels le FSTL collabore étroitement. Avec cet investissement, le FSTL ouvre non seulement les portes du secteur aux conducteurs à mobilité réduite, mais met également à disposition un outil leur permettant de réaliser leur rêve.

Le Fonds Social Transport et Logistique est le Fonds de Sécurité Sociale des employeurs et des travailleurs du secteur du transport routier et de la logistique. Afin d'offrir aux candidats chauffeurs à mobilité réduite la possibilité de suivre une formation et d'accéder à la profession de chauffeur poids lourds, le FSTL présente le Truck 2.0. « *Jusqu'à présent, les personnes à mobilité réduite ont souvent rencontré des difficultés pour suivre une formation de chauffeur poids lourds, car le véhicule nécessite des adaptations spéciales à sa conduite* », explique Erwin Gysens, Consultant Technique pour le FSTL. « *Les commandes du Truck 2.0. peuvent être adaptées différemment selon le type de handicap, que ce soit des membres supérieurs ou inférieurs, du côté gauche et/ou du droit, qu'il souffre de troubles de l'équilibre ou d'un trouble auditif. Le camion adapté leur permet de prendre la route en toute sécurité.* » Le camion sera prêté aux différents partenaires de formations du FSTL, tels que le FOREM, le VDAB, LOGISCITY.BRUSSELS (Bruxelles formation) et l'enseignement secondaire ou pour adulte.

Les candidats chauffeurs poids lourds à mobilité réduite peuvent bénéficier du Truck 2.0. pour obtenir leur permis de conduire C(E), afin d'accéder ultérieurement à la profession. « *Il y a quelques années alors que je travaillais dans l'entreprise familiale de mon père, j'ai eu un grave accident de camion et j'ai dû être amputé des deux jambes* », explique Alain Dumenil chauffeur poids lourds. « *Après ma revalidation, il était inconcevable de ne plus conduire de camion, je me suis donc battu pour récupérer mon permis. J'ai ainsi pu continuer à conduire grâce aux commandes adaptées et comme avant, je m'occupais de bâcher/débâcher mon camion chez le client. Depuis peu, je ne conduis plus pour me consacrer entièrement à la gestion de l'entreprise familiale que j'ai reprise.* »

Le gouvernement intervient dans les frais encourus par l'employeur pour l'adaptation d'un camion au handicap de son chauffeur. De plus, le gouvernement intervient également sur les coups de formation des chauffeurs à mobilité réduite. « *Les primes et les aides dépendent de la région* », explique Geert Heylen, Directeur Formation au FSTL. « *Le Fonds Social Transport et Logistique occupe un rôle d'intermédiaire. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec nous et nous les dirigerons vers l'organisme concerné pour la mise en œuvre pratique.* »

A propos du Fonds Social Transport et Logistique

La FSTL est le Fonds de Sécurité Sociale des employeurs et des travailleurs du secteur du transport routier et de la logistique. Il est géré paritairement par les fédérations patronales et les organisations syndicales : FEBETRA, TLV, UPTR, ACV-Transcom et BTB Transport. Le FSTL a trois missions principales :

- 1) Il accorde les avantages sociaux complémentaires auxquels ont droit les travailleurs du secteur, tel que la prime de fin d'année ;
- 2) Il stimule la formation permanente des travailleurs du secteur ;
- 3) Il met tout en œuvre pour éliminer les points critiques du secteur en termes d'emploi et de sécurité sociale.

Pour plus d'information, veuillez contacter (presse uniquement : merci de ne pas publier) :

Wavemakers PR & Communications

Ruth Vervaet

0479 74 57 41

ruth@wavemakers.eu